

5 - REFERENTIELS

REGISSEUR GENERAL DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT - 16022 REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION CFPTS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel d'activités et de compétences est décrit dans le [Guide des métiers du spectacle vivant / la technique / OPMQC-SV / janvier 2018](#)

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence

Les compétences sont évaluées par les jurys de validation nommés pour leur expertise sur les compétences évaluées.

- Au regard des résultats attendus, des critères d'évaluation mesurables et objectivables, le jury de validation évalue chaque item de compétence en acquis, en cours ou non acquis :
 - o Acquis - l'objectif est pleinement ou globalement atteint : l'évaluation peut souligner quelques manques, mais le niveau d'autonomie attendu sur l'activité est satisfaisant.
 - o En cours - l'objectif est partiellement atteint : l'évaluation souligne des manques, le niveau d'autonomie attendu est sans risque sur l'activité, mais n'est que partiellement satisfaisant.
 - o Non Acquis - l'objectif n'est pas atteint : l'évaluation souligne des manques ou manquements présentant des risques importants, voire une mise en danger, le niveau d'autonomie pour l'activité est bien en deçà des attentes.
 - o Pour les items évalués en "En cours" ou en "Non acquis", le jury de validation motive son évaluation et précise ce qui lui a manqué pour que l'item soit évalué en "Acquis".
- La compétence est considérée comme certifiable lorsqu'elle recueille un minimum de 60% des items qui la composent en "Acquis", un maximum de 10% en "Non acquis".
- Le bloc de compétences est certifiable dès lors qu'il répond à ces mêmes exigences.
- Lorsque le jury de validation constate que les conditions ne sont pas remplies pour la certification du bloc de compétences, il peut proposer une validation des acquis en appel (VAA) : complément pour éventuellement revoir son évaluation. Le complément est alors adressé au jury pour avis ; l'avis est transmis au jury de certification en même temps que les différents éléments de certification.
- Le jury s'applique à préciser en toute bienveillance un commentaire général qui puisse servir : - au candidat, pour identifier ses acquis et continuer de développer ses compétences ; au jury de certification, pour mieux appréhender l'évaluation du jury de validation et décider de la certification.

Les blocs de compétences sont certifiés par le jury de certification sur présentation des documents attestant de l'évaluation des compétences par les jurys de validation.

Le jury de certification certifie d'office les blocs de compétences évalués comme certifiables. Pour ceux des blocs qui n'auraient pas satisfait aux exigences, le jury de certification est souverain pour décider de leur certification à partir du retour de l'éventuelle validation des acquis en appel et/ou de l'analyse de l'évolution des compétences du candidat au travers des différents jurys. Dans le cas où le jury se montre clément sur un critère, cette clémence s'applique à tous les candidats qui seraient dans la même situation.

L'organisme organisateur d'un jury de validation doit être en capacité de démontrer le respect des procédures suivantes :

- Pour le jury
 - o identification des dates de jury et de son organisation : formation du jury, ordre de passage des candidats, délibérations, bilan de jury, restitutions aux candidats
 - o nomination d'au moins un professionnel en activité, expert sur le domaine évalué, extérieur à l'organisme certificateur ou de formation et d'un représentant de la pédagogie (intervenant, référent ou coordinateur pédagogique de la formation)
 - o transmission en amont de l'épreuve, du guide de jury, des principes généraux d'évaluation de l'organisme certificateur, de la certification professionnelle visée, des outils d'évaluation (consignes, sujet, grille d'évaluation)
 - o émargement du jury
 - o rédaction d'un bilan de jury
- Pour les candidats
 - o transmission en amont de l'épreuve, du guide des jurys, des principes généraux d'évaluation de l'organisme certificateur, de la certification professionnelle visée, des consignes décrites pour l'épreuve précisant les modalités d'évaluation, les résultats attendus, les critères d'évaluation mesurables et objectivables, les compétences évaluées, la composition du jury, l'ordre de passage
 - o tirage au sort de l'ordre de passage, aléatoire ou par les candidats

Chacun des blocs de compétences est autonome et peut être présenté indépendamment les uns des autres.

En revanche, la présentation du candidat au jury de certification et à l'épreuve finale ne pourra avoir lieu que si tous les blocs de compétences ont été préalablement évalués.

Pour obtenir la certification professionnelle de régisseur général de spectacle et d'évènement, niveau 6 (Eu)", délivrée par le CFPTS, le candidat devra avoir préalablement obtenu la certification de tous les blocs de compétences composant la certification précitée et avoir réussi l'épreuve finale du jury de certification.

REGISSEUR GENERAL DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT , certification professionnelle niveau 6 ^(Eu)	3
BC01 : ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT	4
BC02 : COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES EQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SPECTACLE / EVENEMENT	7
BC03 : COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT.....	11

Pour obtenir la certification professionnelle de "Régisseur général de spectacle et d'évènement", niveau 6 (Eu), délivrée par le CFPTS, le candidat devra avoir réussi l'épreuve finale évaluée par le jury de certification et avoir obtenu la certification de tous les blocs de compétences composant la certification précitée.

REGISSEUR GENERAL DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT

Certification professionnelle de niveau 6 ^(Eu) - Compétences transversales

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Démonstration des capacités dans l'accompagnement des projets de spectacle/évènement - niveau de qualification 6 ^(Eu)	<p>Analyser et résoudre des problèmes complexes jusqu'aux imprévus dans le domaine du spectacle/évènement</p> <p>Formaliser / capitaliser des savoir-faire et des méthodes pour accompagner des équipes techniques et artistiques pluridisciplinaires dans toutes les phases d'un projet de spectacle / évènement</p>	<p>Mise en situation professionnelle simulée</p> <p>A partir d'une annonce de poste vacant, le candidat est invité à se positionner en évaluant l'adéquation de son projet et son niveau de compétences avec la proposition.</p>	<p><u>Présenter, développer une posture professionnelle en adéquation avec le niveau de responsabilité</u></p> <p>Le niveau d'argumentation démontre une hauteur de vue, une capacité à se projeter et à anticiper des situations complexes voire imprévues qui permettent de positionner le candidat sur un rôle de cadre autonome</p> <p>La capacité à problématiser permet d'évaluer la capacité à transposer les méthodologies de travail, inventer de nouvelles procédures pour lui et ses équipes pour faire face à des situations encore inconnues</p>
Proactivité pour développer son projet professionnel en régie générale	<p>Développer une analyse prospective en identifiant les évolutions technologiques, structurelles ou sociétales pour évaluer les perspectives du métier, de son environnement et des métiers encadrés</p> <p>Présenter son approche du métier en précisant les axes choisis pour accompagner une équipe</p> <p>Evaluer l'adéquation de ses compétences à répondre à un projet en définissant un plan d'action et d'amélioration pour se positionner correctement et réussir son intégration en régie générale</p>	<p>Production d'une candidature (Lettre de motivation, CV), suivie d'un entretien de positionnement avec le jury de certification</p> <p>Le jury de certification est composé au minimum d'un directeur technique, de deux professionnels représentants du métier et/ou du secteur, tous extérieurs à l'organisme certificateur ou de formation.</p> <p>Le ou les membre(s) de l'équipe pédagogique de la formation apportent tout élément sur la formation nécessaire au jury, et a (ont) voix consultative.</p>	<p>Les réponses apportées démontrent un niveau d'expertise qui lui permet d'apporter des solutions techniques aux demandes artistiques et événementielles</p> <p>Le niveau de communication et d'argumentation du candidat lui permet d'intervenir avec l'ensemble des interlocuteurs internes, d'encadrer les équipes de régies techniques, de négocier avec des prestataires extérieurs, de dialoguer avec les équipes artistiques, etc.</p> <p>L'autoévaluation par le candidat de ses compétences, des éventuelles difficultés rencontrées et des moyens identifiés pour pallier ses éventuels manques, démontre le potentiel du candidat à se projeter, à se positionner sur son employabilité et à poursuivre son insertion professionnelle sur le métier</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC01 : ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT			
		<p>Projet tuteuré A partir d'un projet choisi par le candidat, pour son interaction avec les compétences attendues d'un régisseur général de spectacle et d'évènement.</p> <p>Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale devant le jury Le jury est composé au minimum d'un directeur technique et de deux professionnels représentants du métier ou du secteur, tous extérieurs à l'organisme certificateur ou de formation Le représentant pédagogique a une voix consultative.</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC01 : ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT			
A1.1 – Expertise technique d'exploitation des projets de spectacle / d'évènement	C1.1.1 – Etudier la faisabilité d'un projet de spectacle ou évènementiel en évaluant les conditions de réalisation en termes d'ordonnancement, de coordination des moyens à mobiliser et de sécurité pour répondre aux choix de programmation dans un environnement protéiforme	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale devant le jury	<p>L'étude de faisabilité, en présentant une analyse du projet identifiant l'ensemble des problématiques d'ordonnancement, d'équipement et de sécurité, démontre la capacité à se projeter et à utiliser les données pour trouver des solutions à des situations complexes</p> <p>La proposition d'ordonnancement identifie les différentes étapes de production du projet en démontrant une méthodologie, l'utilisation d'outils de conduite de projet et l'anticipation des imprévus</p> <p>La proposition de développement des moyens se traduit par la présentation d'un budget technique prévisionnel élaboré, à partir de l'évaluation des besoins humains et matériels, en tenant compte de l'environnement socio-culturel de la structure porteuse du projet</p> <p>L'identification des demandes de dérogations et mesures compensatoires, en évaluant les risques liés la co-activité et l'accueil du public, démontre la capacité à rechercher les solutions pour accompagner la réalisation d'un projet de spectacle ou d'évènement</p> <p>La présentation des préconisations et des demandes d'adaptation est suffisamment argumentée pour permettre à une direction artistique, administrative ou technique d'en tenir compte pour décider de la faisabilité du projet</p>
	C1.1.2 – Participer aux choix de production en présentant un budget technique prévisionnel pour la programmation des spectacles et évènements	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale devant le jury	<p>Le budget technique prévisionnel identifie l'ensemble des postes et comptes nécessaires à la production du projet</p> <p>Les demandes budgétaires sont justifiées au regard de l'environnement du lieu d'accueil et du projet</p> <p>La présentation du budget technique prévisionnel détaillée démontre une méthodologie et l'utilisation d'outils budgétaires contrôlables</p> <p>La synthèse du budget technique prévisionnel permet d'ouvrir le dialogue avec l'administrateur de production</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC01 : ACCOMPAGNER DES PROJETS DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT			
	C1.1.3 – Participer aux choix d'investissement en présentant une étude de marché démontrant une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scénique pour proposer des solutions techniques adaptées à l'environnement du projet	Evaluation individuelle Soutenance écrite évaluation par le jury	L'axe choisi pour développer l'étude de marché démontre une capacité à rechercher des solutions innovantes et/ou favorisant le développement durable et les pratiques éco-responsables L'étude de marché des équipements techniques nécessaires démontre une capacité à préciser une demande, analyser des devis, élaborer une négociation avec des prestataires Les préconisations d'investissement ou de location de matériel sont justifiées au regard l'environnement du lieu d'accueil, du projet et de sa pérennisation La présentation des préconisations est suffisamment argumentée pour permettre à une direction artistique, administrative ou technique d'en tenir compte pour décider de l'investissement
	C1.1.4 – Participer à l'élaboration des plans de prévention des risques en analysant les situations de travail pour gérer la santé et la sécurité de l'ensemble des équipes techniques pour accompagner les projets de spectacle et d'évènement	Evaluation individuelle Soutenance écrite évaluation par le jury	Les éléments repérés pour élaborer les consignes générales de sécurité, les plans de prévention démontrent une évaluation des risques liés à la co-activité et à l'interférence des risques Les préconisations en matière de sécurité démontrent la capacité à se projeter, à anticiper les situations de travail et à évaluer les risques Les propositions de demandes de dérogation et de mesures compensatoires pour permettre la réalisation de la proposition artistique sont justifiées en référence aux sources réglementaires

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC02 : COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES EQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SPECTACLE / EVENEMENT			
		Mise en situation professionnelle simulée A partir d'une étude de cas portant sur la coordination et l'encadrement du travail des équipes techniques Evaluation individuelle Soutenance écrite individuelle / Jeu de rôle collectif avec le jury représentant une partie des acteurs du projet (directeur artistique, directeur technique...) Le jury est composé au minimum d'un directeur technique ou régisseur général, extérieur à l'organisme certificateur ou de formation, d'un professionnel, expert du domaine, d'un représentant pédagogique	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC02 : COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES EQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SPECTACLE / EVENEMENT			
A2.1 – Encadrement et organisation des équipes techniques	C2.1.1 - Participer à la rédaction des fiches de poste, en précisant au regard des activités les compétences nécessaires et les formations obligatoires, pour la mise en œuvre d'un montage, exploitation, démontage de spectacle / évènement	Evaluation individuelle Soutenance écrite ; Jeu de rôle devant le jury	Les éléments repérés pour décrire les activités, compétences nécessaires démontrent la capacité à traduire une demande pour la mise en œuvre d'un spectacle / évènement en activités, tâches et compétences pour les équipes techniques Les éléments repérés pour identifier les formations obligatoires démontrent la capacité à évaluer les risques professionnels liés à l'activité pour vérifier l'adéquation
	C2.1.2 - Estimer les besoins humains, en termes de fonctions et de compétences techniques, en analysant les contraintes réglementaires, les moyens alloués et les données techniques, pour organiser le temps de travail des équipes techniques et préciser le planning de montage, exploitation, démontage d'un spectacle / évènement	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale ; Jeu de rôle devant le jury	L'estimation des besoins humains démontre la capacité à évaluer les durées relatives aux activités et tâches nécessaires au montage, exploitation, démontage d'un spectacle / évènement en prenant en compte la réglementation en vigueur pour organiser le temps de travail des équipes et définir les effectifs nécessaires en fonction La répartition des équipes et l'estimation des effectifs démontrent la capacité à prendre en compte les contraintes techniques de chaque équipe, plateau, son, lumière, vidéo, de la réglementation en vigueur et de la pratique professionnelle pour la réalisation des tâches dans les règles de l'art et en sécurité
	C2.1.3 - Evaluer l'adéquation des compétences d'une équipe technique à la mise en œuvre d'un spectacle / évènement en utilisant les outils de management pour préciser les besoins d'ajustement ou de formation	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale ; Jeu de rôle devant le jury	Les propositions d'ajustement ou de formation démontrent la capacité à utiliser les outils de management pour repérer les compétences des équipes et leurs manques Les propositions d'ajustement ou de formation démontrent la capacité à évaluer l'adéquation des compétences des équipes aux besoins exprimés L'évaluation de l'adéquation des compétences des équipes aux besoins exprimés démontrent une attention à anticiper les risques professionnels et/ou relationnels

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC02 : COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES EQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SPECTACLE / EVENEMENT			
	C2.1.4 - Elaborer les procédures d'accueil et d'accompagnement des nouveaux salariés en sollicitant les équipes techniques pour encourager le dialogue entre les techniciens de son équipe, accélérer l'accessibilité universelle, la mixité et la parité des métiers techniques du spectacle	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale ; Jeu de rôle devant le jury	<p>Les propositions retenues pour élaborer les procédures d'accueil des nouveaux salariés, permanents ou intermittents, démontrent la volonté d'encourager le dialogue entre les salariés d'une même équipe</p> <p>Les propositions retenues pour élaborer les procédures d'accueil des nouveaux salariés, permanents ou intermittents, démontrent la volonté de faciliter l'intégration des nouveaux salariés</p> <p>Les propositions retenues pour élaborer les procédures d'accompagnement des salariés démontrent la volonté d'éliminer les risques de discrimination envers les personnes en situation de handicap, issues de la mixité sociale ou féminines</p>
A2.2 – Accueil et coordination des activités techniques	C2.2.1 - Participer à la démarche de prévention en analysant les risques professionnels inhérents à l'activité des équipes techniques pour participer à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques (DUER), les consignes particulières et accompagner les équipes	Evaluation individuelle Soutenance écrite évaluée par un expert en prévention des risques transmise au jury après corrections	<p>Les éléments retenus pour participer à l'élaboration du document unique démontrent la capacité à évaluer les situations de travail de toutes les équipes techniques permanentes et intermittentes</p> <p>Les éléments retenus pour élaborer le plan de prévention démontre une méthodologie d'évaluation des risques liés à la co-activité avec des salariés d'entreprises extérieures à l'organisation</p> <p>Les éléments retenus pour élaborer les consignes particulières démontrent l'analyse de l'activité et des spécificités de la programmation et des acteurs concernés</p> <p>La présentation de la démarche de prévention démontre la capacité à produire les procédures en fonction des catégories de personnel, à transmettre des consignes efficaces en matière de sécurité au travail et accompagner les équipes sur la prévention des risques</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC02 : COORDONNER ET ENCADRER LE TRAVAIL DES EQUIPES TECHNIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SPECTACLE / EVENEMENT			
	C2.2.2 - Accompagner les équipes techniques en élaborant les procédures pour ouvrir le dialogue avec les équipes artistiques et techniques externes à l'organisation	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale ; Jeu de rôle devant le jury	Les éléments relevés pour élaborer les procédures d'ouverture au dialogue démontrent la volonté de développer une méthodologie pour objectiver la relation professionnelle Les problématiques relevées pour chacune des parties sont prises en compte pour élaborer les procédures d'ouverture au dialogue La démarche dans laquelle s'inscrit la proposition démontre la capacité à anticiper les conflits

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC03 : COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT			
		<p>Mise en situation professionnelle simulée :</p> <p>A partir d'une étude de cas portant sur la coordination technique d'une production de spectacle / évènement</p> <p>Evaluation individuelle</p> <p>Soutenance écrite / Jeu de rôle avec le jury représentant une partie des acteurs du projet (directeur technique, administrateur de production...)</p> <p>Le jury est composé au minimum d'un directeur technique ou régisseur général, extérieur à l'organisme certificateur ou de formation, d'un représentant pédagogique</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC03 : COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÈNEMENT			
A3.1 Préparation des outils de coordination de l'exploitation technique d'un spectacle / évènement	C3.1.1 - Relever les mesures, les contraintes et l'accessibilité de l'environnement d'un espace en appliquant une méthode de repérage pour préciser la configuration du lieu et souligner les problématiques d'accueil d'un spectacle ou d'un évènement	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale	La justesse des mesures relevées démontre l'application d'une méthodologie de repérage adéquate Les problématiques repérées démontrent la pertinence de l'analyse des contraintes d'un lieu au regard de l'exploitation d'un spectacle / évènement
	C3.1.2 - Concevoir / Adapter les outils de liaison d'un spectacle ou d'un évènement en considérant la demande du donneur d'ordre, la configuration du lieu, la réglementation en vigueur en matière de sécurité des établissements recevant du public pour organiser les conditions d'acheminement, l'organisation de l'espace, l'installation technique, les moyens matériels et humains à mobiliser	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale ; Jeu de rôle devant le jury	Les outils de liaison présentés sont conçus pour pouvoir être capitalisés afin d'être réutilisés dans le cadre d'une adaptation ou de l'exploitation d'un nouveau spectacle/évènement La conception des outils de liaison démontre l'application d'une méthodologie utilisant la terminologie / les symboles en vigueur et/ou en précisant les éléments de lecture pour être compréhensibles par une production Les outils de liaison produits (fiche technique, plan d'implantation, feuille de route, etc.) permettent de communiquer la synthèse des informations techniques utiles à l'exploitation
	C3.1.3 - Evaluer les temps de montage, d'exploitation et démontage d'un spectacle / évènement, en prenant en compte les contraintes des équipes accueillies, l'accessibilité, la configuration du lieu, les moyens humains et matériel à disposition, pour organiser les plannings de production, de gestion des équipes techniques et de journée	Evaluation individuelle Soutenance écrite évaluée par le jury	Les outils planning sont conçus pour permettre les ajustements liés aux aléas de production / d'exploitation, être capitalisables et/ou servir au dialogue avec les différentes équipes Les outils planning sont conçus pour permettre la visualisation des étapes de montage, exploitation, démontage et/ou la gestion des équipes Les plannings produits peuvent être utilisés comme outils de liaison avec les équipes techniques, la production, l'administration, la direction et comme supports au dialogue

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BC03 : COORDONNER L'EXPLOITATION TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'EVENEMENT			
	C3.1.4 - Concevoir un dossier technique en précisant la méthodologie d'organisation des données pour coordonner l'exploitation technique d'un spectacle/événement	Evaluation individuelle Soutenance écrite / orale ; Jeu de rôle devant le jury	La conception du dossier technique démontre une méthodologie d'organisation des données collaborative et capitalisable pour servir d'outil de coordination avec l'ensemble des équipes du projet (artistique, technique, production, administration, direction) Le dossier technique produit démontre une capacité à sélectionner les informations utiles, à les présenter de manière ordonnée, pour faciliter le travail collaboratif entre les différentes équipes
A3.2 Contrôle de la mise en œuvre de l'exploitation technique d'un spectacle / événement	C3.2.1 - Encadrer l'exploitation d'un spectacle / événement en accompagnant les procédures de contrôle pour garantir la sûreté, l'accessibilité et la sécurité du public	Evaluation individuelle Soutenance écrite / Jeu de rôle devant le jury	Les éléments relevés pour encadrer l'exploitation du spectacle/événement démontrent la prise en compte de la réglementation en vigueur pour les établissements recevant du public (ERP) : vérification obligatoires des équipements fixes et des installations provisoires, plan d'évacuation, mesures de lutte contre l'incendie, etc. Les éléments relevés démontrent la capacité à identifier les situations où l'élaboration de demandes de dérogation avec mesures compensatoires, est nécessaire pour obtenir l'autorisation des autorités via la production du dossier de sécurité Les éléments relevés démontrent la capacité à intégrer les notions sociétales en termes de sûreté, d'accessibilité, d'hygiène, pour accompagner l'accueil du public et participer à la lutte contre les menaces terroristes, les risques discriminatoires ou sanitaires
	C3.2.2 - Concevoir des outils de suivi en analysant la réalisation d'une exploitation technique de spectacle / événement pour coordonner les actions d'amélioration des procédures	Evaluation individuelle Soutenance écrite évaluée par le jury	La conception des outils de suivi démontre une méthodologie pour rendre compte de la réalisation d'une exploitation technique de spectacle et une démarche qualité pour capitaliser la réalisation en projetant les axes d'amélioration pour les exploitations à venir La conception des tableaux de suivi des fournisseurs, des prestataires, de la caisse de régie, etc. permet de rendre compte de l'utilisation du budget technique réalisé

